
CONSEIL JEUNESSE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE

31 MARS 2019



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du

CONSEIL JEUNESSE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **CONSEIL JEUNESSE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE** qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats de l'évolution des, actif nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, **CONSEIL JEUNESSE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE** tire ses produits d'activités de collecte de fonds à l'égard desquelles il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes du **CONSEIL JEUNESSE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE** et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2019 et 2018, de l'actif au 31 mars 2019 et 2018, et aux actifs nets au début et à la fin des exercices du 31 mars 2019 et 2018. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **CONSEIL JEUNESSE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE** au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Manning Elliott LLP

Comptables Professionnels Agréés

Vancouver, Colombie Britannique

10 juin 2019

BILAN**31 MARS****2019****2018****ACTIF**

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	\$ 170,691	\$ 119,405
Encaisse assujetti à des restrictions (Note 3)	20,780	20,627
Dépôt à terme (Note 4)	20,000	20,000
Débiteurs	11,681	35,344
Frais payés d'avance	<u>1,824</u>	<u>7,208</u>
	<u>\$ 224,976</u>	<u>\$ 202,584</u>

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs	\$ 6,579	\$ 23,704
Sommes à remettre à l'État	11,837	6,845
Revenus courus (Note 5)	<u>100,283</u>	<u>78,876</u>
	<u>118,699</u>	<u>109,425</u>

ACTIFS NETS

ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

	<u>106,277</u>	<u>93,159</u>
	<u>\$ 224,976</u>	<u>\$ 202,584</u>

Approuvé par les Administrateurs

_____ Administrateur

_____ Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS	2019	2018
REVENUS		
Ventes de services	\$ 277,283	\$ 292,847
Patrimoine Canadien	151,275	134,275
Ministère de l'Éducation de C.B.	104,000	14,000
Fédération de la jeunesse canadienne-française	44,802	74,672
Inscriptions	39,084	68,862
Conseil scolaire francophone de C.B.	30,000	76,329
Jeunesse Canada au Travail	26,038	20,265
Ministère des finances - Colombie Britannique - Gaming		
Policy and Enforcement Branch	18,000	10,000
Programme des Affaires Francophones	13,000	12,000
Université Simon Fraser	10,000	-
Commandites	7,246	16,604
Revenus divers	3,685	5,465
Service Canada	3,387	-
Secrétariat aux relations canadiennes -		
Gouvernement du Québec (SRCQ)	3,000	5,250
Districts scolaires	2,645	8,790
Dons	1,415	3,379
Intérêts	667	499
Réso-Santé	-	15,000
Ville de Vancouver	-	5,000
	<u>735,527</u>	<u>763,237</u>
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	323,682	333,059
Déplacements, hébergement et repas	232,798	206,203
Honoraires	78,055	71,474
Coûts opérationnels (Note 7)	56,205	84,729
Publicité et promotion	18,508	27,315
Activités	<u>13,161</u>	<u>18,017</u>
	<u>722,409</u>	<u>740,797</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	13,118	22,440
SOLDE D'OUVERTURE DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>93,159</u>	<u>70,719</u>
SOLDE DE CLOTURE DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 106,277</u>	<u>\$ 93,159</u>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2019

2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant:

de ventes de services	\$ 304,625	\$ 384,128
de Patrimoine Canadien	151,275	134,275
du Ministère de l'Éducation de C.B.	104,000	14,000
de la Fédération de la jeunesse canadienne-française	57,963	47,190
des inscriptions	39,084	68,862
du Conseil scolaire francophone de C.B.	30,000	71,184
de Jeunesse Canada au Travail	29,911	31,297
du Ministère des finances - Colombie Britannique - Gaming Policy and Enforcement Branch	18,000	10,000
du programme des affaires francophones	16,450	8,250
de université Simon Fraser	10,000	-
de commandites	7,246	16,604
de Service Canada	3,387	-
du secrétariat aux relations canadiennes (SRCQ)	3,250	6,500
des districts scolaires	2,645	8,790
de Réso-Santé	2,400	15,600
de dons	1,415	3,379
d'intérêt	667	499
de la ville de Vancouver	-	5,000
Sorties de fonds - Salaires et avantages sociaux	(331,313)	(320,299)
Sorties de fonds - Fournitures et services	<u>(399,566)</u>	<u>(410,146)</u>
	51,439	95,113
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaisse assujetti à des restrictions	(153)	(127)
Marketable securities	<u>-</u>	<u>(20,000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	51,286	74,986
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>119,405</u>	<u>24,419</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$ 170,691</u>	<u>\$ 119,405</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Conseil jeunesse francophone de Colombie Britannique ("Conseil") est constitué en vertu de la loi des sociétés de la Colombie-Britannique.

Le Conseil organise des activités en Français pour les jeunes francophones et francophiles de la province de 14 à 25 ans.

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») d'après la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les états financiers préparés conformément aux Normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif sont aussi conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Selon l'opinion de la direction, ces états financiers ont été préparés à l'intérieur des limites raisonnables de matérialité suivant les conventions comptables notées ci-dessous:

a) Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse.

b) Instruments financiers**i) Quantificateur**

Les instruments financiers se composent d'encaisse, d'encaisse assujetti à des restrictions, du dépôt à terme, de débiteurs et de crédateurs.

Le Conseil évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Le Conseil évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

ii) Perte de valeur

Les actifs financiers, évalués au coût d'achat, sont testés pour une perte de valeur potentielle, lorsque certains indicateurs sont présents. Les montants radiés, qui sont ainsi déterminés, sont reconnus dans l'état des résultats. Une perte de valeur, comptabilisée antérieurement, peut être inversée dans la mesure où une amélioration est présente, à condition qu'elle ne dépasse pas le montant de la perte de valeur qui avait été comptabilisée précédemment. Le montant de cette perte de valeur inversée est comptabilisé dans l'état des résultats dans la période au cours de laquelle il est déterminé.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

1. CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)**c) Constatation des produits**

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non-affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le Conseil tire des revenus de subventions gouvernementales, des inscriptions à des activités et de ventes de services qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa collecte est raisonnablement assurée.

d) Impôts

Le Conseil est un organisme de bienfaisance sous les lois de l'Agence du Revenu du Canada et comme tel n'est pas imposable.

e) Apports reçus sous forme de services et de matériaux

Les bénévoles consacrent beaucoup d'heures chaque année à aider le Conseil à la prestation de ses services. La valeur du temps passé par les bénévoles n'est pas reconnue dans les états financiers du Conseil. Les autres apports de services et de matériaux sont comptabilisés seulement lorsque leur juste valeur peut être estimée d'une façon raisonnable et si les services et matériaux sont utilisés dans le cours normal des opérations et auraient été, d'habitude, achetés

f) Utilisation d'estimés

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, ces états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après. Les éléments d'importance qui utilisent des estimations préparés par l'administration du Conseil sont les charges à payer et les revenus courus.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

1. CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

g) Ventilation des charges

Le Conseil reconnaît les dépenses par leur nature et fournit l'information supplémentaire sur les dépenses dans les annexes des revenus et des dépenses suivants: Programmation, Jeux Francophones de la Colombie-Britannique, Parlement Jeunesse Francophone de la Colombie-Britannique. La distribution dans les annexes est basée sur les coûts directement attribuables à chaque fonction et programme.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conseil est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'une structure compréhensive de gestion des risques afin de surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante fournit des informations sur l'exposition au risque et la concentration du risque de le Conseil. L'exposition au risque n'a pas changé par rapport à l'année précédente.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs. Le Conseil est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses créditeurs. L'objectif du Conseil est de disposer de liquidités financières suffisantes pour faire face à ses obligations financières à leur échéance. La capacité du Conseil à respecter ses obligations dépend de la réception du financement gouvernemental, des inscriptions à des activités, et ventes de services. Le Conseil contrôle le risque de liquidité en gérant son fonds de roulement et ses flux de trésorerie.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du risque qu'une partie contractante manque à ses obligations. Le Conseil est exposée au risque de crédit pour ses investissements et ses débiteurs. Le risque de crédit est géré par le Conseil en investissant dans des institutions reconnues et en limitant ses investissements dans des instruments à taux fixes. Aussi la plupart des débiteurs du Conseil sont des agences gouvernementales qui sont des payeurs fiables.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et autres risque de prix. Le Conseil est principalement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Le Conseil est exposée au risque de taux d'intérêt sur son dépôt à terme. Le Conseil atténue le risque par ses activités normales d'exploitation et de financement et par la fixation du taux d'intérêt sur son dépôt à terme.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

3. ENCAISSE ASSUJETTI À DES RESTRICTIONS

L'utilisation de ces fonds est restreinte en raison d'exigences internes imposées par le conseil d'administration.

4. DÉPÔT À TERME.

Le taux d'intérêt reçu sur le dépôt à terme est de 2.20% (2018 - 1.50%). Il arrive à échéance en mars 2020.

5. REVENUS COURUS

Les revenus courus représentent du financement de \$100,283 (2018 - \$78,876) reçu au cours de l'exercice en cours mais destiné à couvrir des dépenses pour des projets de l'année prochaine comme suit:

	2019	2018
Conseil scolaire Francophone de C.B.	\$ 95,533	\$ 78,876
Inscriptions	<u>6,750</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 102,283</u>	<u>\$ 78,876</u>

6. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil dépend économiquement du Ministère du Patrimoine Canadien pour ses fonds opérationnels. Le Ministère du Patrimoine Canadien représente 21% des revenus (2018 - 18%).

La subvention du Ministère des finances - Colombie Britannique - Gaming Policy and Enforcement Branch doit être dépensée selon les règlements émis par le "British Columbia Gaming Policy and Enforcement Branch". Les fonds reliés à cette subvention sont maintenus dans un compte en banque séparé.

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est l'un des associés de la Maison de la Francophonie, une société en commandite qui est propriétaire d'un édifice où le Conseil loue des bureaux. Le loyer payé à la Maison a été de \$13,425 (2018 - \$13,425).

Ces montants ont été comptabilisés à leur valeur d'échange, ce qui représente les montants de la contrepartie versée ou reçue telle qu'établie et convenue par les parties et qui se rapproche de la juste valeur marchande.

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2019

2018

REVENUS

Vente de services	\$ 277,283	\$ 292,847
Ministère de l'Éducation de la C.B.	104,000	14,000
Patrimoine Canadien	102,000	85,000
Fédération de la jeunesse canadienne-française	44,802	74,672
Jeunesse Canada au Travail	26,038	20,265
Simon Fraser University	10,000	-
Conseil scolaire francophone de C.B.	6,000	52,329
Revenus divers	3,685	5,465
Inscriptions	3,425	30,772
Service Canada	3,387	-
Secrétariat aux relations canadiennes - Gouvernement du Québec (SRCQ)	3,000	5,250
Districts scolaires	2,645	8,790
Dons	1,415	3,379
Commandites	750	5,673
Intérêts	667	499
Réso-Santé	-	15,000
	<u>589,097</u>	<u>613,941</u>

DÉPENSES

Salaires et avantages sociaux	274,149	288,551
Déplacements, hébergement et repas	159,179	131,525
Honoraires	70,985	63,260
Coût opérationnels	44,692	73,441
Publicité et promotion	12,573	18,946
Activités	10,952	13,679
	<u>572,530</u>	<u>589,402</u>

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES
DÉPENSES DE L'EXERCICE

\$ 16,567

\$ 24,539

JEUX FRANCOPHONES DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

2019

2018

REVENUS

Patrimoine Canadien	\$ 28,000	\$ 28,000
Inscriptions	17,229	20,070
Conseil scolaire francophone de C.B.	12,000	12,000
Ministère des finances - Colombie Britannique - Gaming		
Policy and Enforcement Branch	11,000	10,000
Programme des Affaires Francophones	6,000	5,000
Commandites	1,823	6,081
Ville de Vancouver	-	5,000
	<u>76,052</u>	<u>86,151</u>

DÉPENSES

Salaires et avantages sociaux	32,335	31,034
Déplacements, hébergement et repas	29,566	33,398
Coûts opérationnels	5,547	6,300
Honoraires	4,090	5,222
Publicité et promotion	3,497	5,848
Activités	1,894	4,239
	<u>76,929</u>	<u>86,041</u>

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS
SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE

\$ (877)

\$ 110

31 MARS 2019	2019	2018
REVENUS		
Patrimoine Canadien	\$ 21,275	\$ 21,275
Inscriptions	18,430	18,020
Conseil scolaire Francophone de C.B.	12,000	12,000
Ministère des finances - Colombie Britannique - Gaming		
Policy and Enforcement Branch.	7,000	-
Programme des affaires francophones	7,000	7,000
Commandites	<u>4,673</u>	<u>4,850</u>
	<u>70,378</u>	<u>63,145</u>
DÉPENSES		
Déplacements, hébergement et repas	44,053	41,280
Salaires et avantages sociaux	17,198	13,474
Coûts opérationnels	5,966	4,988
Honoraires	2,980	2,992
Publicité et promotion	2,438	2,521
Activités	<u>315</u>	<u>101</u>
	<u>72,950</u>	<u>65,356</u>
INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	<u>\$ (2,572)</u>	<u>\$ (2,211)</u>